

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4576>



Du 05 au 28 Mai votez pour élire les responsables du SNES

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - Actualités -



Date de mise en ligne : dimanche 4 mai 2014

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Du 5 au 28 mai 2014, chaque syndiqué(e) sera appelé(e) à voter pour élire les équipes qui seront en charge du syndicat dans les deux années à venir

Bulletin de vote :

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Bulletin de vote

CAA, CAN, ... mai 2014

En savoir plus :

Au SNES tous les niveaux de responsabilité sont directement élus par les adhérents :

Niveau national :

- Commission Administrative Nationale : C'est la commission qui nomme le secrétariat et le bureau national.
- Secrétaire de catégorie : Chaque catégorie dispose d'un secrétaire national qui porte les problématiques spécifiques de chaque catégorie.

Listes et Motions Nationales, consultez l'encart de l'US (supplément au n°740 du 19 avril) en ligne [ici](#).

Niveau académique :

Commission Académique Académique : C'est la commission qui nomme le secrétariat et le bureau académique.

Listes et Motions Académiques : voir le SNES Dijon n°88 d'avril 2014 ou [ici](#) sur le site.

Niveau départemental :

Bureau départemental ; C'est en son sein qu'est désigné le secrétariat départemental.

Liste et motion départementales :

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Liste d'Union S2

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Motion de la liste d'Union